

FAITES UN DON
ET SOUTENEZ
UNE RECHERCHE
BIOMEDICALE
INNOVANTE ET
INTEGRATIVE

Fondation Luc Montagnier



Le Professeur Luc Montagnier nous a quitté le 8 Février 2002...

Mais La Fondation Luc Montagnier dont il était le président se doit de poursuivre les travaux de recherche fondamentale qu'il a initié ,dédiée à la compréhension et au traitement des maladies chroniques.

Sa vocation :

Promouvoir une recherche médicale innovante et intégrative en apportant de nouveaux outils de diagnostic et de monitoring des pathologies chroniques.

On estime que 20% de la population mondiale est atteinte de maladies chroniques. Une maladie chronique est une maladie de longue durée, évolutive, souvent associée à une invalidité et souvent sujette à des complications graves.

Ses moyens :

S'appuyer sur des technologies d'avant-garde profitant des connaissances de plusieurs décennies de recherche fondamentale multidisciplinaire (physique des particules et signalisation sub-moléculaire, biochimie, physiologie, etc.) et de développements récents de l'équipe du Pr Luc Montagnier en collaboration à l'international avec des équipes de recherche fondamentale et appliquée en clinique(États-Unis, Italie, Japon, Afrique).

Mise en œuvre :

Développement de nouvelles technologies intégrées en temps réel à la clinique, dans le but de promouvoir une médecine des 4 P dans les pathologies chroniques : Prédictive ,Préventive,Participative, Personnalisée .

En particulier nous travaillons sur la mise au point d'un test ultrasensible détectant la présence d'agents bactériens dans les maladies chroniques dont la maladie de Lyme , la maladie de Parkinson, la maladie d'Alzheimer, l'autisme,les affections cardio-vasculaires).

SOUTENEZ NOTRE ACTION PAR UN DON

Afin de mener à bien nos projets, et obtenir des résultats efficaces,
la Fondation Luc Montagnier a besoin de votre aide financière :

FORMULAIRE DE DONATION

Je fais un don à la Fondation Luc Montagnier, de la somme de : Euros ou CHF.

Ces dons peuvent faire l'objet d'une déduction fiscale pour laquelle la FLM pourra vous faire parvenir un reçu fiscal sur simple demande accompagnant votre don.

(À titre d'exemple, pour le canton de Genève, les dons sont déductibles jusqu'à concurrence de 20% du revenu net dans le canton de Genève, pour les personnes physiques et morales (art. 37 LIPP I-V GE).

Fondation Luc Montagnier,

62, quai Gustave-Ador,

1207 Genève

00 41 79 302 33 77 (Lundi-Vendredi, 9 heures-16 heures)

contact@fondationlucmontagnier.org

Personne physique Mlle Mme M.

Nom..... Prénoms.....

Adresse complète.....

Code Postal..... Ville..... Pays.....

Tel..... Courriel.....

Né-e le..... à.....

Nationalité..... Profession.....

NOS COORDONNÉES BANCAIRES

Titulaire du Compte : Fondation Luc Montagnier

Banque : Banque UBS, Suisse

IBAN : CH03 0027 9279 3172 9601 H (Francs suisses)

IBAN : CH52 0027 9279 3172 9660 P (Euros)

BIC : UBSWCHZH80A